

Défaillances d'entreprises : + 5% au 1er semestre 2008

Selon Altares, la hausse des défaillances, toujours très sensible dans le Bâtiment et l'Immobilier, s'accélère dans le Transport et les Services aux particuliers. Elle se propage aux PME de plus grande taille et plus anciennes. La société Altares, spécialiste de la connaissance inter-entreprises, publie sa nouvelle analyse trimestrielle sur l'évolution des défaillances et sauvegardes d'entreprises en France.



26.000 procédures collectives ont été jugées sur les six premiers mois 2008. C'est 5 % de plus qu'au cours du même semestre 2007. Les deux tiers de ces jugements sont des liquidations judiciaires directes. Ce début d'année marque donc un nouveau record de défaillances jamais atteint depuis 1999 (26 200). Désormais, l'accélération des procédures collectives ne se concentre plus sur les seules entreprises jeunes de moins de 3 salariés, mais se propage aux PME, notamment de 20 à 49 salariés, dont les défaillances ont augmenté de 11%. Les Transports et le Service aux particuliers emboîtent maintenant le pas au Bâtiment et à l'Immobilier où le retournement est déjà sensible depuis plusieurs trimestres.

Dans ce contexte, le recours à la procédure de sauvegarde s'amplifie : 273 entreprises l'ont demandée ce semestre, c'est 17 % de plus qu'un an plus tôt. "Le dynamisme des créations d'entreprises constaté depuis 2003 continue de peser sur les statistiques de défaillances d'entreprises. Toutefois, des facteurs conjoncturels accompagnent aussi l'augmentation des défaillances d'entreprises", précise Thierry Millon, responsable des analyses Altares.

"La crise financière s'est très tôt traduite par un retournement fort des activités immobilières et de bâtiment. Le durcissement des conditions d'accès au crédit qui l'accompagne, associée à l'envolée des prix des matières premières, pénalisent désormais l'ensemble des activités. La consommation atone des ménages fragilise le commerce de détail mais aussi les activités de service aux particuliers. La flambée des cours du pétrole affecte la branche transport. Les PME sont particulièrement sensibles à ce climat d'affaires incertain sinon tendu. Les trésoreries s'essouffent. Au moment où les discussions sur les délais de paiement sont porteuses d'espoir, les PME restent sous la pression de leurs fournisseurs ou donneurs d'ordres sans pouvoir encore renégocier leurs conditions d'encaissement-client. Elles peuvent alors être tentées de retarder leurs paiements et accélérer la propagation du risque. Altares observe, en effet qu'à partir de 30 jours de retard de paiement, la probabilité de défaillance est multipliée par six. Les entreprises vont devoir redoubler de vigilance pour gérer au plus près leur risque client. Connaître et suivre en permanence les habitudes de paiement de ses clients se révèle donc être l'alternative préventive indispensable."

Les défaillances ne frappent plus seulement les jeunes entreprises.

Le dynamisme des créations continue de se traduire par une accélération des défaillances de jeunes entreprises. Sur les six premiers mois 2008, les défaillances de structures de moins de 3 ans ont augmenté de 12 % (15% sur le seul deuxième trimestre). Pour autant, les entreprises plus âgées sont désormais elles aussi fragilisées. Depuis le début de l'année, 62 sociétés de plus de 50 ans ont défailli, chiffre en hausse de 29 % sur un an, jamais observé sur 10 ans.

Les petites entreprises comme les grandes sociétés sont fragilisées.

Aux facteurs structurels affectant les entreprises jeunes s'ajoutent des contraintes conjoncturelles qui pénalisent les sociétés de plus grande taille. Le bilan annuel Altares des défaillances 2007 publié le 28 janvier dernier montrait que l'accélération des procédures collectives se concentrait sur les seules entreprises de moins de 3 salariés. Désormais, toutes les entreprises jusqu'à 50 salariés sont fragilisées. Les défaillances ont même augmenté deux fois plus vite sur la population des sociétés de 20 à 49 salariés (+11%) avec 421 procédures. Dans des volumétries moindres, la population des sociétés les plus grandes (200 salariés et plus) a également fortement progressé après une bonne année 2007.

Les défaillances augmentent dans la plupart des secteurs. Seuls l'Industrie et les Services aux entreprises résistent encore.

Sur le premier semestre 2008, la dégradation reste sévère dans le Bâtiment (+12%). Les activités de second oeuvre sont particulièrement fragilisées. Dans l'Immobilier, les tendances demeurent extrêmement fortes depuis l'été 2007. Sur le semestre, l'évolution est de +29%. Sur les six premiers mois 2008, 382 agences immobilières ont défailli (+49%). Les défaillances repartent à la hausse (+7%) dans le Transport après plus de deux ans de baisse. Le rythme s'accélère au deuxième trimestre : 575 transporteurs routiers de marchandises ont déposé le bilan depuis le début de l'année. Sur le semestre, les défaillances d'entreprises de Services aux particuliers augmentent de 9%. La hausse est de 25 % dans les cafestabacs, débits de boisson et discothèques.

Dans ce contexte de turbulence, le secteur du Commerce tente de résister. Les défaillances sont contenues (+1%) sur les six premiers mois 2008. Les tendances sont bien orientées dans le Commerce de gros (-5%) mais plus délicates dans le détail (+6 %). Dans les Services aux entreprises (-2%) et l'Industrie agroalimentaire (-1%) les défaillances reculent faiblement et restent situées à des niveaux élevés.

L'Industrie poursuit une tendance orientée à la baisse des défaillances d'entreprises depuis 2004. Sur le début de l'année 2008, les procédures reculent encore de 8%. L'amélioration est très marquée dans le secteur des biens intermédiaires (-13%) et des biens de consommations (-10%).

Dans les autres activités, le monde associatif a connu un premier semestre difficile. Les défaillances y ont augmenté de 25%.

La moitié de ces associations avait été créée il y a plus de 10 ans.

L'Alsace bien orientée ; Bourgogne, Champagne-Ardenne et Languedoc-Roussillon résistent ; les autres régions sont dans le rouge.

L'évolution des défaillances est très disparate selon les régions.

L'Alsace se distingue avec un recul sensible (-8%) sur les six premiers mois 2008 après un premier semestre 2007 déjà bien orienté. A l'inverse, les tendances sont sévères en Corse (+36%), Lorraine (+23%), Basse-Normandie (+19%), Centre (+16%), Limousin (+16%) ainsi que sur les départements d'Outre-mer (+19%). Les défaillances évoluent peu sur le premier semestre en Bourgogne (-1%), Bretagne (+1%), Champagne (-1%), Franche-Comté (+2%),

Ile-de-France (0 %), Languedoc-Roussillon (-1%), Picardie (+2%), Poitou-Charentes (0 %) et Rhône-Alpes (+1%). Ailleurs, les procédures collectives augmentent de 5 à 11%.

Les ouvertures de sauvegarde progressent de 17%.

Dans un contexte de hausse des défaillances d'entreprise, les demandes de sauvegardes ont fortement augmenté : 273 ouvertures de procédures ont été engagées ce premier semestre représentant une progression de 17 % par rapport aux six premiers mois 2007. L'attrait de la procédure pour les petites entreprises ne se dément pas. Désormais, 20% n'emploient aucun salarié contre 14% il y a un an. Les trois quarts (73%) emploient moins de 20 salariés. Néanmoins, les PME de 10 à 49 salariés ont elles aussi davantage utiliser cette procédure ce premier semestre (+25%).

Les ouvertures de sauvegarde les plus nombreuses sont observées dans le secteur industriel. Hors agroalimentaire, l'Industrie recense 64 sociétés sur le premier semestre 2008 contre 45 il y a un an. Les entrepreneurs du Commerce ont eux aussi davantage eu recours à la sauvegarde (53 contre 40). Mais c'est dans l'Immobilier que l'augmentation des ouvertures a été la plus forte (18 contre 4 au premier semestre 2007).

Provence-Alpes-Côte d'Azur (48) et Rhône-Alpes (46) continuent d'utiliser davantage qu'ailleurs cette procédure. L'Ile-de-France conforte sa troisième position avec 28 jugements contre 26 un an plus tôt.

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance. ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International. Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 115 Millions d'entreprises dans le monde. Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

www.altares.fr